



## INDIGNÉS !

Le 18 décembre 2017

CDEN exceptionnel (comité départemental de l'Éducation Nationale) consulté pour la fermeture du collège Jean Moulin et la nouvelle sectorisation (très peu différente de celle de 2017 retoquée au Tribunal en juin 2017) : encore une fois, cette sectorisation ne respecte ni la mixité sociale ni l'accompagnement de tous les élèves dans leur réussite scolaire.

\*\*\*

- Des décisions sont prises à tous les niveaux sans que le personnel de Jean-Moulin ne soit informé, consulté, écouté.
- Les parents sont également mis devant le fait accompli : le 21 décembre 2017, un mot en provenance de l'Inspection Académique, annonçant la fermeture du collège à la rentrée de septembre 2018, a été distribué à leurs enfants.

### L'annonce de la fermeture a été brutale

alors même que le vote n'a pas eu lieu : le Conseil Départemental se réunit le **19 février 2018**. De plus l'ouverture de « Jean Moulin II » sur le site de l'ESPE en 2020 est très hypothétique, voire **impossible**.

\*\*\*

Le ministre de l'Éducation Nationale a pourtant assuré que « la refondation de l'école est devenue une des priorités de l'action publique. »

\*\*\*

LE COMPTE N'Y EST PAS !

**INDIGNONS-NOUS !!!**

**RASSEMBLEMENT**

**JEUDI 25 JANVIER**

**DEVANT LE COLLEGE JEAN MOULIN**

**A PARTIR DE 17H30**

Soutenez le Collège Jean Moulin  
pour permettre la réussite de toutes et tous  
**HALTE A LA SOUFFRANCE !**